Fiche des enjeux environnementaux

(cf carte des enjeux environnementaux)

• Principaux enjeux environnementaux

- Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Le massif est caractérisé par la présence de deux (Znieff) de type 2 et, dans une moindre mesure, d'une Znieff de type 1.

Znieff type 2 :

- Znieff n°430020529 Haut Plateau de Bellecombe et La Pesse, environ 121 ha sur le périmètre du projet,
- Znieff n°820003706 Ensemble formé par la Haute Chaîne du Jura, le défilé de Fort-l'Ecluse, l'Etournel et le Vuache, environ 55 ha sur le périmètre du projet,

Znieff type 1 :

- Znieff n°820030594 Vallée de La Valserine
  1,3784 ha sur le périmètre du projet au niveau du Pont Crochat (Mijoux).

- Aire de présence du Grand Tétras : environ 90 ha sur le périmètre du projet

L'aire de présence régulière du Grand Tétras s'étend sur la zone haute du périmètre du projet d'ASA. Sont concernés les secteurs forestiers de la crête de Bellecombe.

- Zones humides : environ 8.6 ha sur le périmètre du projet

Trois zones humides, selon l'inventaire de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura et une zone humide selon la DREAL Auvergne-Rhône-Alpes, se trouvent dans le périmètre du projet d'ASA de La Pralouse.
Elles se situent sur les prairies de Boulème à Bellecombe (environ 5.6 ha) et aux abords de la Valserine (environ 3 ha).

- Cours d'eau :

Deux cours d'eau sont répertoriés dans le périmètre du projet :

- le ruisseau de La Pralouse, qui naît à La Pralouse et se jette dans la rivière Valserine,
- la rivière Valserine, qui longe la limite Est du périmètre du projet et qui est enjambée par le Pont Crochat.

• Prise en compte des enjeux environnementaux

L'ADEFOR 39, animateur du projet, et le groupe de travail, ont informé et rencontré, en salle et sur le terrain, les différents organismes en charge de l'environnement tels que :
-les Directions Départementales des Territoires du Jura et de l'Ain,
-l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Jura,
-le Parc Naturel Régional du Haut-Jura,
-le Groupe Tétras Jura
Cette collaboration a permis d'intégrer ces enjeux dans l'élaboration du projet, tant au niveau des espèces, de leurs habitats que des aires de présence.

L'ASA DE LA Pralouse, dès sa constitution, engagera toute étude environnementale qui s'avèrera nécessaire, au préalable à tout projet de travaux.